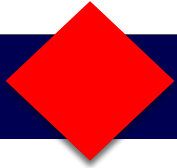




Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur,
l'accueil et la mobilité internationale

Séminaire REDOC – 18/10/2013



Sommaire

Présentation de l'EPIC Campus France

Gestion et coordination - Programmes de mobilité

Focus sur les Partenariats Hubert Curien

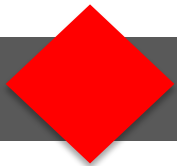
La marque de l'enseignement supérieur français à l'étranger

L'Établissement public Campus France, créé par le décret du 30 décembre 2011 et en application de la loi du 27 juillet 2010, s'est substitué au GIP CampusFrance, et à l'association Égide.

Depuis le 1^{er} septembre 2012, il a repris les activités internationales du CNOUS.

Campus France est placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères (MAE) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).





Chiffres clés

Plus de 230 personnes en France
Plus de 300 dans le monde

70 sites internet
dans 31 langues
recevant plus
de 14 millions
de visiteurs

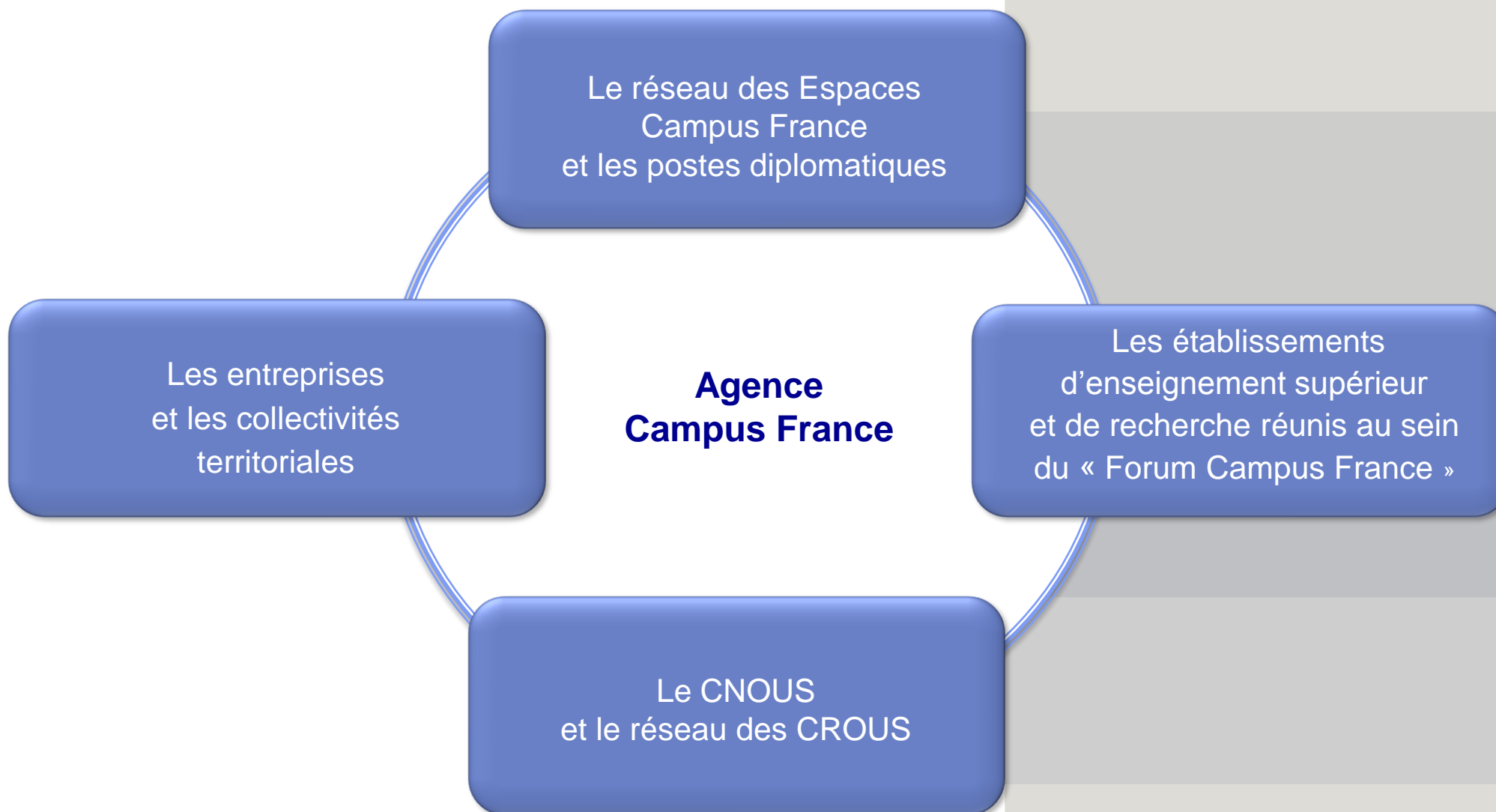
Plus de 20 000 dossiers
de bourses gérés et plus de
5000 mobilités de chercheurs

Près de 31
millions d'euros
de budget
en 2013

Plus de 1 000 fiches
d'information
sur les études
en France

155 millions de fonds
gérés en 2013

Travailler avec tous les acteurs de la mobilité étudiante



Les missions

Dans le but de renforcer l'attractivité de la France auprès des étudiants et des chercheurs, Campus France a pour missions de :

- ◆ Promouvoir et mettre en valeur les formations supérieures françaises dans le monde
- ◆ Faciliter l'accueil des étudiants et des chercheurs
- ◆ Gérer les programmes de mobilité étudiante et scientifique



Notre mission

- ◆ Apporter notre expertise dans la gestion de la mobilité internationale pour le compte de :

- gouvernements,
- d'entreprises,
- d'institutions
- d'associations

français et étrangers

Accueillir ou accompagner tout au long du séjour

- ◆ Etudiants et chercheurs,
- ◆ Professionnels et experts,
- ◆ Personnalités du monde économique, politique ou culturel

Nos domaines d'expertise

- ◆ Démarches administratives (titres de séjour, visa, assurance)
- ◆ Logistique (accueil, hébergement, voyage, activités culturelles)
- ◆ Budgétaire (suivi, respect du cadre budgétaire, bilan financier, reddition des comptes)
- ◆ Académique (Placement, suivi pédagogique, immersion linguistique FLE)

Définition

- ◆ Dispositif d'aide à la mobilité de chercheurs qui vise un double objectif :
 - Développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence bilatéraux.
 - Contribuer à l'attractivité de la France en favorisant de nouvelles coopérations.
- ◆ Projets de recherche sont conjoints entre une équipe de recherche française et une équipe étrangère
- ◆ Financement : MAE / MESR

Chiffres clefs

- ◆ 53 partenariats gérés
- ◆ 2137 projets candidats en 2012 dont 1/3 de sélectionnés
- ◆ 5200 mobilités gérées / an
- ◆ 7 millions d'euros de crédits attribués / an



Campagne de candidatures

- ◆ Mise en ligne et diffusion des appels d'offre validés par les ministères
- ◆ <http://www.campusfrance.org/fr/appels-a-candidatures>
- ◆ Candidatures déposées par les responsables de projet français moyennant un formulaire en ligne sur une plateforme dédiée
- ◆ Co-déposition du côté du partenaire étranger par le responsable de projet
- ◆ Transfert selon un protocole automatisé les dossiers de candidature à la mission d'expertise internationale (MEI)
- ◆ MEI ventile les dossiers en fonction des domaines auprès des experts qui évaluent les dossiers

Sélection – Diffusion des résultats

- ◆ Collecte des évaluations de la MEI
- ◆ Comité de sélection bilatéral (en présence des représentants MAE, MESR, des experts et des homologues étrangers)
- ◆ Sélection selon des critères établis
- ◆ Un des critères importants : présence de jeunes chercheurs dans l'équipe du projet
- ◆ Mise en ligne et diffusion des résultats une fois la sélection effectuée

Mise en œuvre et suivi financier

Campus France assure :

- ◆ La gestion des mobilités entrantes et sortantes (de quelques jours à quelques mois)
- ◆ Le suivi financier des budgets accordés
- ◆ Le rendu financier auprès des mandants

Outils dédiés

Campus France met à la disposition de ses partenaires via son site Internet des outils de suivi :

- ◆ Connexion à l'extranet recherche (codes)
- ◆ Accès au(x) dossier(s) de candidature déposé(s)
- ◆ Accès aux dépenses réalisées sur le projet sélectionné
- ◆ Rattachement du rapport final
- ◆ Disponibilité : 24/24 7/7.

Conclusion

- ◆ Les partenariats Hubert Curien représentent une opportunité pour les jeunes chercheurs qui peuvent par ce biais
- ◆ réaliser une partie de leur doctorat ou post-doctorat à l'étranger.
- ◆ développer de nouvelles collaborations avec une ou plusieurs équipe(s) étrangère(s)
- ◆ Tremplin à l'international.

Vos contacts

◆ Pôle Universitaire et Recherche

◆ Sylvie Brulatout-Conway

sylvie.brulatout@campusfrance.org

◆ Marguerite de La Rochefoucauld

marguerite.delarochefoucauld@campusfrance.org

**CAMPUS
FRANCE**

campusfrance.org

